

unies & engagées

Elire des représentantes engagées !

Un monde en crises...

Depuis de nombreuses années, nos organisations syndicales réunies au sein de la liste « L'élan commun » interrogent nos administrations successives sur le **soutien indispensable à apporter aux services publics, sur leur maillage au niveau des territoires, et combattent les réductions de moyens qui contractent la capacité à agir** et à répondre aux besoins des citoyens de façon juste, égalitaire et efficace. Les alertes que nous avons lancées - et nous ne sommes pas les seuls - depuis des années s'agissant des crises climatiques, énergétiques, sanitaires et sociales ne font que se confirmer depuis ces derniers mois.

Nous voyons de plus en plus quotidiennement et clairement les enjeux qui sont devant nous. Les espaces naturels sont aussi en péril, et il ne s'agit pas que de la disparition d'attraits touristiques mais également de la preuve éloquente du **dérèglement du climat**. La sécheresse qui a marqué l'Europe toute entière cette année, les incendies dramatiques de cet été et le comportement de plus en plus erratique du climat pèsent sur les productions agricoles : les rendements chutent, certaines espèces voient leurs limites géographiques modifiées et font peser des inquiétudes sur les économies locales. **La question de l'eau** se pose également avec une plus grande acuité aussi : sa qualité dégradée depuis longtemps en grande partie du fait des activités humaines, et aujourd'hui, son accessibilité devient un motif de conflits d'usage en plus de constituer un enjeu majeur en terme de santé publique.

La **crise énergétique** annoncée pour cet hiver n'est peut-être qu'une répétition avant des pénuries d'ampleur à venir... notre modèle d'aménagement, fondé sur les équipements et transports routiers a probablement fait son temps, et doit de toute évidence être repensé parce qu'en l'état, sa contribution au changement climatique n'est plus acceptable, n'est plus soutenable pas plus, pas plus que ne l'est la ségrégation socio-territoriale qui en a résulté depuis plus de cinquante ans et qui atteint aujourd'hui un paroxysme.

La multiplication des **crises sanitaires, vétérinaires, alimentaires et de santé publique** est un autre signe du caractère mortifère de notre modèle de développement économique dans ce « monde fini » qu'est le nôtre.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

l'élan commun



Notre vision du service public

Dans ce contexte, « **l'élan commun** » **soutiendra fermement le service public**, pour qu'il soit la solution majeure face à l'avenir incertain et **au service de l'intérêt général**. Nous aurons besoin dans les années qui viennent de mobiliser et de développer les connaissances techniques, scientifiques, socio-économique... afin de mettre en œuvre des politiques publiques qu'il est indispensable de clairement définir et de doter d'objectifs ambitieux.

Le soutien de l'État aux établissements publics (enseignement supérieur et technique, recherche...) doit être amplifié, qu'il s'agisse des moyens humains ou de fonctionnement afin de d'être en mesure de développer les connaissances et les solutions indispensables pour faire face aux crises. Le dogme de l'appel à projets, seule manière paraît-il de pousser les équipes à s'engager de façon pertinente et efficace est en fait une course chronophage et démobilisatrice pour les équipes de chercheur.ses, technicien.nes et ingénieur.es et entraîne une concurrence néfaste entre des équipes au lieu de favoriser l'engagement des énergies pour l'avenir.

La mise en œuvre des solutions sur le terrain doit se faire de manière réellement concertée avec les collectivités locales, afin de structurer leur déploiement. Pour répondre aux enjeux, elle doit s'appuyer sur les besoins des populations, s'affranchir des intérêts privés de lobbies économiques et ne pas dépendre des compétences et « expertises » de cabinet d'études stratégiques dont l'actualité récente nous a montré le coût exorbitant pour les finances publiques.

Les **services de l'État engagés sur les missions de contrôle doivent retrouver les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions de plein exercice**. L'autocontrôle par les industriels et transformateurs privés des secteurs clefs de l'alimentation, a démontré ses limites et ses dérives avec la multiplication des scandales sanitaires.. Ainsi la délégation de ces missions primordiales à ces organismes privés se fait au nom d'une orthodoxie budgétaire : réduction dépenses à court terme, avec suppression de postes, le respect de plafonds d'emplois toujours plus contraignants). Or cette politique d'austérité a des conséquences néfastes sur la santé publique et induit des coûts cachés à long terme qui devront être pris en charge par la collectivité. Pour l'élan commun il est impératif de « réinternaliser », dans les services du MASA, l'ensemble des contrôles sur la sécurité sanitaire et la qualité de l'alimentation. Ce contrôle régalién, assuré par des agents publics formés, garantira un meilleur respect de la réglementation et une équité de traitement pour tous les administrés. Le renforcement des prérogatives de contrôle de l'état, notamment en matière d'optimisation et de fraudes fiscales, garantira une meilleure redistribution des plus-values et in fine le financement de ce service public de l'alimentation que nous appelons de nos vœux.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

**l'élan
commun**



Le rôle des corps d'encadrement dans ce changement de paradigme

Pour l'élan commun, **les corps d'encadrement sont, au même titre que les autres catégories de personnels, un des maillons incontournables d'un service public** de proximité garantissant la défense de l'intérêt général contre les intérêts particuliers, sujet prégnant dans notre ministère...

La formation et la technicité de ces corps A+ sont donc un des leviers de la puissance publique via son expertise technique. Avec la préfectorisation des services déconcentrés et la quasi suppression de la chaîne hiérarchique directe avec un Ministère technique tels que le MASA, la décision publique s'affranchit de cette expertise incontournable. C'est un facteur d'affaiblissement de la puissance publique face à des groupes industriels transnationaux organisé en groupes de pressions très influents. Le développement de la polyvalence des corps ISPV et IPEF, avec la prégnance des compétences « managériales » et « gestionnaires » au détriment de la construction et de la valorisation tout au long d'une carrière d'une expertise technique, est un des éléments intrinsèques de cet affaiblissement.

Pour l'élan commun, les corps A+, ISPV et IPEF, doivent contribuer aux questions d'aménagement des territoires, à l'adaptation et la transition face aux dérèglements climatiques, face à l'effondrement de la biodiversité, face à l'intensification des échanges commerciaux et leurs conséquences sur la multiplication des crises sanitaires structurelles.

Ainsi pour l'élan commun notre action syndicale inter-catégorielle œuvre pour la transformation sociale et écologique. Si elle doit prendre en compte les spécificités des corps techniques, et les solidarités qui en découlent, elle ne peut se focaliser sur des réflexes de corps, des connivences de promotion voire de classe. Cela signifie également l'arrêt de la course à l'individualisation de la rémunération et la mise en concurrence des agent.es. Nous regrettons ainsi que la gestion des corps A+ se fasse de concert entre l'administration et des groupes d'influence basés sur une vision corporatiste voire endogène du syndicalisme.

Les élu.e.s de l'élan commun ISPV et IPEF contribueront par leur interventions à la remise en question de la gestion actuelle de ces corps avec une meilleure prise en compte de cette technicité et expertise dans l'intérêt général. Par exemple pour les ISPV et les IPEF, le déroulement de carrière et la promotion de grade doit privilégier les fonctions techniques et leurs rôles dans les grandes missions d'intérêt général évoquées précédemment. Pour l'élan commun, **il faut ne pas pénaliser les ISPV et les IPEF faisant le choix de l'expertise technique.** Il faut donc revenir sur les mobilités forcée lors des promotions de grades sur des postes ne correspondant pas à leur champ d'expertise. Par exemple les parcours en abattoirs pour les ISPV ou au sein des établissements d'enseignement agricole pour les IPEF doivent être mieux valorisés, notamment pour les personnels actuellement dans une deuxième partie de carrière. Nous faisons le constat que la gestion des corps A+ a privilégié la promotion de grade au détriment de la revalorisation du premier grade, conduisant à des déséquilibres dans les pyramides. Pour l'élan commun une des priorités est un effort sur les débuts de carrière. Pour l'élan commun il faut une reconnaissance salariale de la responsabilité individuelle des ISPV délivrant les certifications exports

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

**l'élan
commun**



L'élan commun agira avec ses militant.e.s de l'Enseignement Supérieur sur l'évolution des formations initiales et continues des agent.es A+. Au regard des enjeux, la formation scientifique et technique doit primer sur la dérive managériale, et nous serons attentifs à faciliter l'accès aux formations continues, notamment dans le cas des prises de poste.

Pour l'élan commun, des corps techniques formés et puissants sont un préalable au rééquilibrage du rapport de force entre les préfets et des services déconcentrés de Ministères techniques. Cela implique également un contrôle plus ferme des aller retours possibles dans des structures de droit privé pour les corps A+, et une vigilance accrue quant aux possibles conflits d'intérêts.
Pour un syndicalisme inter-catégoriel et solidaire !

Au delà des enjeux de carrières et des missions des A+, Les organisations de l'élan Commun, représentant tou.te.s les salarié.e.s du MASA et de ces établissements publics sont engagé.es au quotidien pour une vraie politique d'égalité femme-homme, pour une réflexion sur les évolutions du travail avec la place nouvelle du télétravail, pour le droit à la déconnexion et l'équilibre vie privée-vie professionnelle,, pour la prévention et la prise en compte de la souffrance au travail et pour la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

En votant pour l'élan commun, vous élirez des collègues A+ combatives et engagées pour le service public et ses agent.e.s, vous donnerez un signe pour le renforcement des solidarités inter-corps et l'engagement des cadres A+ dans un syndicalisme inter catégoriel.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

**l'élan
commun**

